

Commission Administrative Paritaire du 10 septembre 2011. Déclaration liminaire du SNUDI FO

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Cette rentrée est marquée par une offensive sans précédent contre l'école publique et ses personnels.

Le gouvernement a annoncé la poursuite de sa politique d'austérité et de réduction de déficits publics. Pour satisfaire les agences de notation et les institutions économiques et financières, le gouvernement, avec la RGPP, sacrifie les services publics et sape ainsi les fondements de la république. Nous dénonçons cette logique. Pour Force Ouvrière, ce n'est pas aux salariés de faire les frais de la dette !

Comme il a été dit au CTPD, nous nous opposons aux 16 000 suppressions de postes dans l'Education Nationale alors que le nombre d'élèves augmente.

Nous dénonçons l'extension de l'expérimentation CLAIR aux écoles maternelles et élémentaires décidée cet été. Pour nous, le dispositif ECLAIR développe l'autonomie des établissements, cheval de Troie du désengagement de l'Etat, de la dénationalisation de l'école et de la remise en cause du statut de fonctionnaire d'état des enseignants.

La profession n'accepte pas les conditions de cette rentrée. Les enseignants n'en peuvent plus, en particulier les directeurs d'école. Comment pourrions-nous d'ailleurs accepter la rentrée actuelle ?

Suite à la réforme de la « mastérisation » des concours, dont notre fédération demande toujours l'abandon, et la suppression de la formation initiale, les stagiaires sont placés directement dans les classes, sans aucune formation, au détriment de leurs conditions de travail et de l'enseignement dû aux élèves. Qui oserait dire que c'est un progrès ?

Par ailleurs, ce dispositif a contraint à modifier l'organisation pédagogique des écoles qui accueillent les PES1, cela en fin d'année, voire même à la veille de la rentrée. Au mépris du travail d'organisation et de préparation effectué par les maîtres.

Sans compter les étudiants en M2, contractuels, qui vont avoir la responsabilité de classe et que les directeurs vont devoir soutenir, aider et suivre.

Avec cette contre-réforme, on glisse ainsi vers la privatisation de l'école, comme à France Télécom, avec des personnels enseignants, ni titulaires, ni stagiaires mais précaires.

L'administration compte sur la solidarité des directeurs et collègues qui vont aider ces personnels souvent désemparés et les accompagner, en plus de leur travail habituel.

Tout cela uniquement pour faire des économies, et réduire les dépenses !

A ce titre, il est scandaleux, pour les personnels et les directeurs qui s'en trouvent privés, que les Assistants Administratifs des Directeurs aient été licenciés le 30 juin et que tout recrutement ait été annulé ! Nous revendiquons le recrutement immédiat des AAD nécessaires.

Cela illustre pleinement notre revendication de défense du statut, en lieu et place de contrats. Nous avons en effet toujours revendiqué des postes statutaires de secrétaires administratifs.

A cette situation, il faut ajouter, en cette rentrée, déjà bien lourde, les projets d'école 2011-2014 à rendre avant le 20 septembre et tout le travail à effectuer, dans le même temps, entre le 20 et le 23 septembre, pour les élections professionnelles (télécharger un extrait de la liste électorale et les listes des candidats des 4 scrutins, imprimer les documents et les afficher dans l'école, distribuer les enveloppes, pointer et renvoyer la liste d'émargement...).

Monsieur l'Inspecteur d'Académie, la coupe est pleine !

Force Ouvrière ne laissera pas disloquer l'école de la République, les droits des personnels et notre statut sur l'autel de la dette.

Nous vous avons déjà alerté par courrier sur les conditions de cette rentrée et nous réitérons ici notre demande de diminution conséquente du volume de travail administratif exigé des directeurs d'écoles. Et dans l'immédiat : de reporter la date de remise des projets d'école après le 20 septembre, pour les équipes qui le souhaitent, d'inviter les IEN à prévoir, pour la période des élections, des moyens de remplacement pour au moins les directeurs de 2 et 3 classes, non déchargés.

En bref, de réduire la pression avant que tout n'explode !

Monsieur l'Inspecteur d'académie, nous vous demandons d'être attentifs à cette situation et de répondre favorablement à ces demandes légitimes.